

CHAPITRE 3.
PARTIS NATIONAUX,
SECTIONS LOCALES ET
LISTES ÉLECTORALES LOCALES

Thomas Legein, Vivien Sierens et Émilie van Haute

INTRODUCTION

Ce chapitre s'intéresse à l'offre électorale des quatre principaux partis politiques en Belgique francophone, à savoir le cdH, Écolo, le MR et le PS. Ces partis se distinguent des plus petites formations politiques analysées dans le chapitre 4 par leur représentation parlementaire récurrente au Parlement de Wallonie, au Parlement bruxellois et à la Chambre des représentants.

Cette représentation aux niveaux de pouvoir supérieurs témoigne d'un ancrage étendu en Belgique francophone. À première vue, bénéficier d'un appareil de parti large et de relais aux différents niveaux de pouvoir pourrait constituer un atout indéniable pour ces formations au niveau local. Cela leur octroie une visibilité (label connu, numéro national, raccourci idéologique pour les électeurs) et des ressources matérielles et humaines importantes.

Ce chapitre se penche sur la manière dont ces partis « nationaux » abordent la question des élections communales, et développent leur stratégie d'offre politique au niveau local, et en retour, la manière dont l'offre électorale locale mobilise les partis nationaux. À cet égard, deux thèses ont été développées. D'une part, de nombreuses études évoquent un effet de « nationalisation » des sous-systèmes partisans et électoraux (Caramani, 2004 ; Bochsler et al., 2016). Elles mettent en évidence une tendance croissante à la nationalisation de la compétition électorale au niveau local (Caramani, 2004), et pointent vers une homogénéisation verticale de la compétition électorale au niveau local, en particulier lorsque le scrutin local se déroule après quatre années sans élections, et précède de peu un scrutin national, régional et européen comme ce fut le cas en 2018 en Belgique. D'autre part, des recherches suggèrent un déclin de la capacité des partis nationaux à jouer un rôle majeur dans les élections locales, que cela soit en raison du déclin de l'ancrage local des partis (Vampa, 2016), ou d'un désenchantement par rapport à la politique et aux partis établis en particulier (Reiser & Holtmann, 2008 ; Otjes, 2018). Plus généralement, on constate une hétérogénéité horizontale de la compétition électorale lors des scrutins locaux qui restent marqués par des spécificités locales (voir Dandoy et al., 2013). Dès lors, la thèse de la nationalisation des élections locales serait à nuancer (Deschouwer & Buelens, 1996 ; Ackaert et al., 2008).

Ce chapitre propose d'explorer ces deux thèses concurrentes en analysant l'ancrage des sections locales et l'offre électorale des partis nationaux, à partir des quatre principaux partis en Belgique francophone. Premièrement, les caractéristiques de l'offre des principaux partis francophones seront détaillées. Leur présence électorale sur les territoires wallon et bruxellois lors du scrutin local de 2018 et le niveau de complétude des listes leur étant apparentées seront repris pour être en mesure de différencier dans un premier temps ces acteurs du point de vue de leur stratégie de déploiement. Deuxièmement, l'analyse de leur résultat électoral aussi bien en termes de voix obtenues qu'en termes de mandataires locaux élus sera détaillée afin d'observer les tendances qu'ils sont parvenus à imprimer lors de ce scrutin. Troisièmement, le taux d'adhésion de ces partis ainsi que le nombre de mandataires locaux sortant à leur disposition seront évalués afin de rendre compte de l'intensité

de leur ancrage local. En effet, il est considéré qu'au plus un parti jouit d'une organisation locale continue couplée à un taux d'adhésion stable et à un contingent important de mandataires locaux, au plus son ancrage local est élevé. L'analyse se concentrera en particulier sur la capacité qu'ont eue ces partis à mobiliser ces deux ressources sur leurs listes électorales en vue du scrutin communal de 2018. Enfin, la conclusion liera d'une part les caractéristiques de l'offre électorale de ces partis et leurs résultats électoraux avec, d'autre part, l'analyse de l'évolution de leur ancrage local afin de pouvoir tirer des enseignements quant aux deux thèses concurrentes détaillées précédemment. Elle soulignera également dans quelle mesure chacun de ces partis a su faire évoluer son offre électorale au regard de son ancrage local.

1. PARTIS NATIONAUX, SECTIONS LOCALES ET LISTES ÉLECTORALES LOCALES

Les sections locales de partis constituent l'unité de base des organisations partisans, la plus décentralisée. Typiquement, les partis sont structurés autour de trois « faces » : la face de gestion de l'organisation, la face des mandataires, et la base du parti (Katz & Mair, 1993). Ce triptyque se décline à chaque niveau de la structure organisationnelle, que ce soit le niveau national, celui de la circonscription, ou encore celui de la section locale.

Ces sections locales exercent des fonctions spécifiques pour les partis politiques (Geser, 1999 ; Roscoe & Jenkins, 2015 ; Paulis, 2017). Elles constituent des agences de recrutement et de fonction de membres, activistes et personnel politique. En cela, elles représentent la porte d'entrée du parti (Selle & Svasand, 1983). On y désigne les responsables du parti au niveau local, les délégués aux échelons supérieurs, et elles sont largement en charge de la constitution des listes pour les élections locales. Elles peuvent également jouer le rôle de lieu d'apprentissage de gestion des enjeux et de mise en œuvre des décisions ou stratégies, mais aussi d'expérimentation pour un parti. En outre, les sections locales fournissent des incitants pour favoriser la participation des membres et citoyens, que cela soit sous la forme d'activités politiques et sociales (bals, accueil de nouveaux affiliés, apéritifs, activités culturelles ou sportives, collecte de fonds). Ces activités favorisent la socialisation interne, et, indirectement, la cohésion. Par ailleurs, les sections locales fournissent des ressources humaines importantes au parti, sous la forme de volontariat, utilisées notamment dans le cadre des campagnes électorales. Enfin, les sections locales jouent le rôle de courroies de transmission et d'agences de communication, que cela soit vers les membres du parti, vers les échelons supérieurs, ou vers les pouvoirs locaux. Parce que les sections locales sont souvent l'échelon de recrutement et d'animation des membres, elles fournissent également de multiples bénéfices liés à ce recrutement d'adhérents : légitimité, ressources humaines, nouvelles idées, électorat fidèle, multiplicateur de votes (Scarrow, 1994).

En Belgique également, les sections locales des partis représentent l'unité de base la plus décentralisée. Ainsi, Écolo est structuré autour d'un niveau national, de 6

provinces, 15 régionales et 286 locales.²⁵ La structure du MR comporte également 4 niveaux : niveau national, 6 provinces, 12 arrondissements, 282 sections locales²⁶, tout comme le cdH : niveau national, 6 provinces, arrondissements, et sections locales. Le PS s'articule autour de trois niveaux principaux : le niveau national, 15 fédérations, et 289 USC (unions socialistes communales).²⁷ Deschouwer et Rihoux (2008) ont mis en évidence que la plupart des sections locales maintiennent une organisation classique en trois faces (membres, responsables de l'organisation locale et mandataires), mais que ces sections sont plus autonomes du parti central et plus centrées sur les élections. Cela tend à confirmer une évolution vers le modèle de franchise décrit par Carty (2004).

Durant la décennie 2000, les analyses ont montré un déclin des activités des sections locales des partis, interprété comme une conséquence du déclin de l'adhésion (Deschouwer & Rihoux, 2008). Cependant, ce déclin aurait été endigué ces dernières années (André & Depauw, 2016).

Sierens (2019, p. 202) a analysé la fréquence des activités des sections locales sur base d'une enquête auprès des présidents des sections locales des partis, menée en 2018.²⁸ Elles recourent largement les activités énoncées plus haut. Il est cependant surprenant de voir les activités de nature politique arriver en bas de classement de fréquence des activités organisées. Ainsi, alors que plus de 60 % des sections locales disent organiser des assemblées générales statutaires au moins une fois par an, seuls 8,2 % d'entre elles mentionnent qu'elles organisent des débats politiques (voir tableau 3.1).

Tableau 3.1. Fréquence des activités organisées par les sections locales, Belgique 2018

Type d'activité	Organisée une fois par an ou plus (%)
Assemblée générale statutaire (ou exceptionnelle)	62,7 (26)
Séance d'information sur un thème d'actualité	50,2
Souper ou activité de fundraising	41,9
Activité sociale (petit-déjeuner, drink Nouvel An, etc.)	41,9
Rencontre avec mandataire de niveau supérieur	41,7
Activités en sous-groupes (femmes, seniors, etc.)	25,5
Excursion ou voyage	21,0
Permanence durant laquelle les gens peuvent évoquer leurs problèmes personnels	18,6
Activité ludique (cartes, Quiz, etc.)	16,8
Formations	16,3
Débat politique	8,2
Bal	6,7

Source : 2018 RepResent Local Chair Survey (Belgique, tous partis confondus).

²⁵ Entretien, Catherine Marion, 31/03/2016.

²⁶ Entretien, Jean-Philippe Rousseau, 12/04/2016.

²⁷ Entretien, Jacques Braggaar et Laurent Delauvaux, 06/07/2016.

²⁸ 2018 RepResent Local Chair Survey.

Les sections locales des partis constituent des maillons importants de l'organisation partisane, et remplissent des fonctions spécifiques qui peuvent générer, par leur ancrage et activité, des retombées favorables pour le parti sur le plan de la participation et sur le plan électoral. D'une part, avoir un ancrage fort permet le recrutement de membres et leur intégration au sein du parti (Carty & Eagles, 2005 ; Pruyssers, 2018). D'autre part, plusieurs recherches ont montré un effet positif de sections locales fortes et actives sur les performances électorales d'un parti (Carty & Eagles, 1999 ; Geser, 1999 ; Farrell & Webb, 2000 ; Eagles, 2004 ; Johnston et al., 2011 ; Ramiro et al., 2012 ; André & Depauw, 2016 ; Webb et al., 2017 ; Townsley, 2018). Enfin, un ancrage local fort serait également un atout dans la garantie de survie des nouveaux partis (Bolleyer, 2013 ; Beyens et al., 2016).

Néanmoins, la littérature sur les partis met en évidence une évolution générale vers la cartellisation et la professionnalisation des partis et de leur QG central, qui repose dès lors moins sur sa base pour remplir une série de fonctions. Notamment, le renforcement du rôle des experts et consultants et le financement public des partis rendraient le recrutement d'adhérents par le niveau local moins essentiel. Le développement de modes alternatifs d'affiliation au parti (Scarrows, 2015) fournirait d'autres sources de travail volontaire (Fisher et al., 2014). Ces évolutions renforceraient l'autonomie des sections locales par rapport au niveau national, ces dernières jouant le rôle de franchises du parti au niveau local, performantes durant les cycles électoraux (Carty, 2004). Elles renforceraient également la concentration du pouvoir dans les mains de la face publique du parti au niveau local, à savoir les mandataires (Boogers & Voerman, 2010 ; Copus & Erlingsson, 2012). En effet, les figures politiques nationales sont toujours ancrées localement (Koole, 1996) et les carrières politiques nationales et locales s'entremêlent largement (Dodeigne et al., 2018). Ainsi, les sections locales connaîtraient une transformation de leurs fonctions, allant vers le renforcement de l'autonomie, du poids des élites locales au détriment des activités et de la base.

Ces évolutions peuvent avoir un impact sur la manière dont les sections locales de partis abordent les élections locales. Alors que certaines études avancent l'idée d'une nationalisation croissante des élections locales et d'une homogénéisation de l'offre électorale reproduisant les labels des partis nationaux (Caramani, 2004), d'autres nuancent cette thèse (Deschouwer & Rihoux, 2008). Le désenchantement citoyen par rapport à la politique et aux partis établis en particulier (Reiser & Holtmann, 2008 ; Otjes, 2018) rendrait moins évident pour une section locale de parti de présenter une liste électorale sous le label partisan aux élections locales (voir le chapitre 1 dans cet ouvrage).

L'ancrage local du parti peut aussi influencer le dépôt de listes électorales sous le label partisan. Un parti qui dispose d'une organisation locale permanente et continue avec une adhésion stable et des mandataires locaux (ancrage local fort) aurait davantage tendance à présenter des listes sous le label national. De même, en développant leur ancrage local, de nouveaux partis affirmeraient leur « marque » aux yeux des électeurs. À l'inverse, un ancrage local faible (peu d'adhérents ou de mandataires) pourrait pousser une section locale à chercher à conclure une alliance pour former une liste pour les élections locales. De même, un parti dont l'image na-

tionale serait mise à mal pourrait pousser les sections locales, devenues plus autonomes, à opter pour un label autre que le label du parti, pour se distancer de la marque défailante. Enfin, un contexte politique spécifique d’alliance pourrait mener une section locale, même dominante, à se présenter sous un label alternatif qui reflète l’alliance conclue.

Dès lors, le fait pour une section locale de se présenter sous le label national ou non peut être un signe de nationalisation v. autonomisation de la sphère locale, et de force ou faiblesse de l’ancrage local du parti. La section suivante analyse l’évolution de l’offre électorale des quatre partis traditionnels.

2. ÉVOLUTION DE L’OFFRE ÉLECTORALE LOCALE DES QUATRE PRINCIPAUX PARTIS EN BELGIQUE FRANCOPHONE

Afin de rendre compte de l’évolution de l’offre électorale locale proposée par les quatre partis principaux en Belgique francophone entre 2012 et 2018, l’analyse qui suit détaille leur stratégie de déploiement en Belgique francophone (ampleur et répartition géographique). Il est à noter que l’ensemble des données présentées dans la suite de ce chapitre ne concernent que les listes électorales qui, lors du scrutin, portaient le numéro officiel²⁹ des partis mentionnés en Wallonie et à Bruxelles (listes nationales, également appelées listes apparentées)³⁰, excluant *de facto* de l’analyse les listes essentiellement formées de candidats affiliés à ces partis, mais se présentant sous d’autres numéros d’apparement que ceux officiellement détenus par les quatre partis étudiés ici.

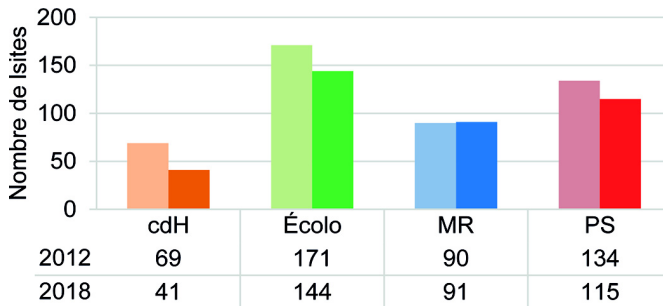
D’une part, on ne constate pas de bousculement dans l’ordre des partis entre 2012 et 2018. Écolo reste le parti qui dépose le plus de listes sous son propre label, suivi du PS, du MR, et enfin du cdH. C’est d’ailleurs le cas depuis les élections communales de 2000 (Deschouwer & al., 2013, p. 14). Néanmoins, il apparait que les quatre partis ont connu une évolution différente de leur offre politique entre les deux scrutins communaux. Comme le suggère la figure 3.1, le MR est le seul parti à avoir proposé un nombre de listes apparentées équivalent à celui du scrutin précédent, alors que les trois autres partis ont connu une baisse – parfois significative – de celui-ci (- 19 listes pour le PS, - 28 listes pour le cdH, - 27 listes pour Écolo). C’est particulièrement le cas du cdH qui voit son offre de listes apparentées passer de 69 listes en 2012 à 41 listes au dernier scrutin communal, soit une diminution de 40 %. En conséquence, le cdH est passé derrière deux des trois « petits partis »

²⁹ À Bruxelles, le n°1 pour le cdH, le n°2 pour Écolo, le n°5 pour le PS et les n°6 et 12 pour le MR (qui a parfois utilisé le numéro du parti frère, l’OpenVld). En Wallonie, le n°1 pour le MR, le n°2 pour Écolo, le n°3 pour le PS et le n°5 pour le cdH.

³⁰ La quasi-totalité des listes portant le numéro d’apparement officiel des quatre partis étudiés ici correspondent à des listes de type « nationales » et « quasi-nationales » de la typologie présentée dans le chapitre 1. Au total, seules trois listes appartenant à la catégorie des « listes locales » sont à dénombrer à Bruxelles ainsi qu’en Wallonie, alors qu’aucune liste catégorisée « listes quasi-locales » n’a été présentée par l’un des quatre partis lors des élections. Dans la même logique, seules six listes bruxelloises sont issues d’alliances locales, contre deux en Wallonie.

analysés dans le chapitre 4, puisque tant le PP que DéFI ont augmenté leur offre pour atteindre 51 listes en 2018.

Figure 3.1. Évolution de l'offre électorale des 4 principaux partis en Belgique francophone, 2012-2018



D'autre part, il apparaît que cette évolution de l'offre électorale se répartit de manière hétérogène sur le plan géographique. Le tableau 3.2 présente l'offre électorale des quatre partis francophones dans chaque province wallonne et à Bruxelles. Pour chaque parti, le tableau décrit le nombre de listes présentées (1^{ère} colonne), l'évolution de ce nombre par rapport au scrutin de 2012 (2^e colonne) et le pourcentage de communes où une liste apparentée a été présentée (3^e colonne).

Tableau 3.2. Évolution de l'offre électorale des quatre principaux partis en Belgique francophone, 2012-2018

	cdH			Écolo			MR			PS		
	N 2018	▲ 2012	% 2018	N 2018	▲ 2012	% 2018	N 2018	▲ 2012	% 2018	N 2018	▲ 2012	% 2018
Brabant wallon	1	0	3,7	21	- 3	77,7	7	+ 3	25,9	3	- 5	11,1
Hainaut	9	- 15	13,0	38	- 9	55,1	34	- 2	49,3	48	- 5	69,6
Luxembourg	4	- 2	9,1	10	- 2	22,7	2	0	4,5	2	- 3	4,5
Liège	6	- 12	7,1	31	- 7	36,9	19	- 5	22,6	32	- 6	38,1
Namur	2	- 2	5,2	25	- 6	65,8	11	+ 3	28,9	12	0	31,6
Bruxelles	17	+ 3	89,5	19	0	100,0	18	0	94,7	18	0	94,7
Total	41	- 28	14,6	144	- 27	51,2	91	+ 1	32,4	115	- 19	40,9

Comme le montre le tableau 3.2, le cdH présente une évolution géographique de son offre politique très asymétrique puisque celle-ci recule de manière drastique dans les Provinces de Liège (- 12 listes) et de Hainaut (- 15 listes). Parallèlement, le parti a également enregistré une légère baisse (- 2 listes) dans les Provinces de Namur et de Luxembourg, déployant ainsi une offre électorale propre dans à peine 9,1 % des 44 communes luxembourgeoises, où le parti trouve pourtant un électorat qui lui est important. Au final, lors du scrutin communal de 2018, les huma-

nistes ont proposé des listes apparentées dans à peine 14,6 % des communes en Belgique francophone, traduisant éventuellement une volonté d’effacer l’association entre offre électorale locale et parti.

Pour sa part, Écolo a enregistré une baisse du nombre de listes que le parti a présentées sous son label propre (27 listes en moins par rapport à 2012). Bien que cette baisse significative se soit distribuée dans toutes les provinces wallonnes sans exception, elle reste néanmoins plus nette dans les Provinces de Hainaut (- 9 listes) et de Liège (- 7 listes). Il est cependant intéressant de noter que comparativement aux autres partis, le parti continue malgré tout d’assurer la présence la plus élevée de listes déposées sous son label propre avec des listes proposées dans 77,7 % des communes du Brabant wallon et dans 65,8 % des communes du Namurois. Ainsi, le parti est le seul à assurer une offre électorale propre dans une majorité des communes wallonnes et bruxelloises (51,2 % des communes).

De son côté, le MR propose non seulement une stabilité de son offre électorale entre les deux scrutins, mais également une continuité dans sa présence sur le territoire belge francophone. En effet, les libéraux ont augmenté leur offre propre dans leur bastion historique du Brabant wallon (+ 3 listes) ainsi que dans la Province de Namur (+ 3 listes) au détriment des Provinces de Liège (- 5 listes) et de Hainaut (- 2 listes). Il ne s’agit néanmoins pas ici d’un recul homogène de son offre électorale comparable à celui de ses concurrents, mais bien d’un redéploiement puisque, au total, le MR a proposé un nombre de listes apparentées légèrement supérieur à celui proposé lors du scrutin de 2012, privilégiant simplement en 2018 des portions du territoire qui lui sont plus favorables.

Enfin, le PS a également enregistré une baisse de son offre électorale propre, bien que moins nette que celle d’Écolo ou du cdH. Ce recul est distribué de manière homogène sur le territoire, avec des chiffres variant peu entre les provinces (de - 3 listes dans le Luxembourg à - 6 listes dans la Province de Liège). Le PS reste néanmoins le parti avec l’offre électorale propre la plus importante dans la Province de Liège (38,1 % des communes) ainsi que dans son bastion du Hainaut où il propose des listes apparentées dans 69,6 % des communes.

Le tableau 3.3 présente le nombre de candidats présentés aux élections par les différents partis ainsi que la proportion de listes complètes. Ces deux éléments permettent d’une part de différencier ces acteurs, mais également d’indiquer leur force de mobilisation locale lors des élections.

Notons qu’en matière de complétude des listes, le cdH et Écolo se distinguent du MR et du PS. Écolo est le parti déposant le moins de listes complètes (76,4 %). Couplé au constat précédent, il apparaît que le parti opte pour une stratégie de dépôt de liste en nom propre, et ce même si la conséquence est le dépôt d’une liste incomplète. Le cdH affiche lui aussi davantage de difficultés à mobiliser afin proposer des listes complètes. En effet, les humanistes ont présenté 85,4 % de listes complètes, alors que les deux autres partis, le MR et le PS, sont à même de déposer des listes complètes de manière presque systématique. En termes absolus cependant, Écolo mobilise le nombre de candidats le plus élevé en raison du plus grand nombre de listes déposées en son nom.

Tableau 3.3. Caractéristiques des listes des quatre principaux partis en Belgique francophone, 2018

	cdH	Écolo	MR	PS
Nombre de candidats (chiffre absolu)*	1 253	3 313	2 395	3 026
Pourcentage de listes complètes	89,7	76,4	94,5	94,8

Note : * indique les données uniquement pour la Wallonie

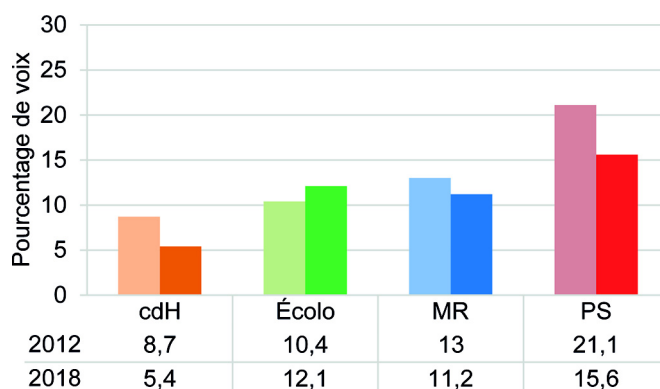
3. RÉSULTATS ÉLECTORAUX LORS DU SCRUTIN DE 2018 : UNE OFFRE ÉLECTORALE PAYANTE ?

Cette section se penche sur les résultats engrangés par les listes nationales des quatre principaux partis en Belgique francophone.³¹

Les listes apparentées PS et cdH peuvent être vues comme les perdantes de ces élections. Pour le cdH, la situation du parti atteint un niveau historiquement bas (figure 3.2). En perdant 3,3 points de pourcentage (pour les listes apparentées), ainsi que 167 mandataires communaux, le cdH voit son statut historique lui échapper, contesté par la montée en puissance des « petits partis », à savoir le PTB, DéFI et, dans une moindre mesure, le PP, du moins lorsque l'on s'intéresse à sa situation à l'échelon local. Historiquement bien implanté localement et capable de s'appuyer sur une base solide, le parti ne représente plus à la sortie des urnes en 2018 que 193 mandataires locaux élus sur des listes apparentées, contre 567 mandataires pour Écolo, le troisième parti francophone de ce point de vue-là. Ces résultats sont particulièrement négatifs dans les deux provinces où le parti a vu son offre électorale considérablement baisser. Ainsi, il enregistre une perte de 54 mandats locaux dans la Province de Hainaut où 15 listes cdH de moins qu'en 2012 ont été présentées aux électeurs lors du dernier scrutin. De la même manière, les humanistes ont vu leur présence dans les conseils communaux liégeois reculer de 69 mandats. Dernier élément intéressant traduisant l'affaiblissement du parti, les listes apparentées cdH ont perdu 5,9 points de pourcentage dans son bastion de la Province de Luxembourg entre 2012 et 2018, et a vu son nombre de mandataires locaux y passer de 72 à 44. Cet affaiblissement en termes de mandataires estampillés cdH élus au niveau local peut néanmoins être nuancé. Cette tendance à la baisse a en effet pu être compensée par l'élection de mandataires humanistes présents sur des listes non-apparentées « quasi-nationales » puisque le parti a, semble-t-il, privilégié une stratégie d'effacement du label national sur un certain nombre de ses listes électorales.

³¹ Cela ne correspond dès lors pas aux performances globales des listes, puisque l'analyse exclut les listes locales et quasi-locales.

Figure 3.2. Évolution des pourcentages de voix valablement exprimées pour des listes apparentées aux quatre partis traditionnels en Belgique francophone, 2012-2018



Avec le PTB (dont les résultats sont analysés dans le chapitre 4 de ce même ouvrage), Écolo est le grand gagnant du scrutin local de 2018 grâce à ses gains aussi bien en termes de votes exprimés en faveur de listes apparentées (+ 1,7 points) que de mandats communaux (+ 142 conseillers communaux). Écolo a réalisé une véritable percée sur l'ensemble du territoire belge francophone échouant d'ailleurs de 7 mandats à ravir la deuxième place des partis les mieux représentés à l'échelon local au MR (tableau 3.4). La particularité de ce constat est que cette percée peut paraître contre-intuitive au vu de l'évolution de l'offre électorale écologiste entre les scrutins de 2012 et 2018. Enregistrant une baisse homogène du nombre de listes apparentées sur l'ensemble du territoire, cela n'a pas empêché le parti d'être classé deuxième parti francophone ayant obtenu le plus de voix exprimées en sa faveur juste devant le MR. Des exemples notables de cette tendance peuvent être trouvés dans les Provinces de Hainaut (- 9 listes pour 37 mandats supplémentaires) et de Namur (- 6 listes pour 14 mandats supplémentaires) ainsi que dans le Brabant wallon (- 3 listes pour 28 mandats supplémentaires) où le parti a diminué sa présence électorale, mais a réussi à s'installer encore plus solidement. Cette percée écologiste est plus flagrante encore dans la Région de Bruxelles-Capitale où le parti devient le premier parti en voix et en sièges si l'on considère uniquement les listes apparentées, devançant de la sorte les libéraux et les socialistes (pour une analyse complète des dynamiques locales à Bruxelles, voir Delwit & van Haute 2019).

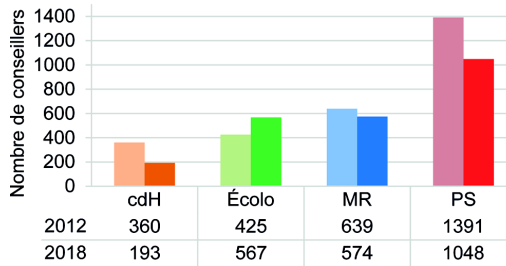
À première vue, le MR a réussi à « limiter la casse » lors du scrutin de 2018 par rapport à ses autres concurrents puisque le parti garde un score électoral moyen stable bien qu'en légère baisse par rapport aux communales de 2012 (figure 3.2), à tout le moins si l'on considère uniquement les listes apparentées MR. Néanmoins, cette apparente stabilité dans le nombre de votes valablement exprimés en sa faveur se traduit plus concrètement par la perte de 65 mandats de conseillers communaux. Le parti voit ainsi les écologistes se rapprocher de la deuxième place des partis francophones les mieux représentés derrière le PS (figure 3.2.). La situation du MR semble critique dans la Région de Bruxelles-Capitale où il doit désormais se contenter de la troisième place derrière Écolo et le PS (tableau 3.4). Les libéraux y enregistrent une défaite importante en se voyant privés de 62 mandats (près d'un tiers de leurs mandats de 2012) ; ainsi qu'un grand nombre de mayorats. De manière générale, et sans considération des résultats bruxellois du parti, il semble néanmoins que la stratégie de redéploiement de l'offre électorale des libéraux ait contribué à enrayer une dynamique qui leur était annoncée négative. En effet, le MR a enregistré une augmentation de mandats de conseillers communaux dans les provinces où il a choisi d'augmenter, ou de garder telle quelle, son offre labellisée (Brabant wallon, Namur et Luxembourg).

Au regard des résultats présentés dans la figure 3.2 et le tableau 3.4, le Parti socialiste est quant à lui l'un des grands perdants du scrutin communal de 2018. Reculant de 5,5 points de pourcentage sur la totalité du territoire et de pas moins de 343 sièges au sein des conseils communaux wallons et bruxellois, le PS voit son enracinement local diminuer drastiquement. Dans 4 des 5 provinces wallonnes, le PS a diminué son offre électorale de manière presque homogène et semble en avoir payé le prix lors des élections locales de 2018. En termes de mandataires locaux élus sur des listes labellisées, le recul du parti se produit plus particulièrement dans deux provinces où il est traditionnellement fort, à savoir les Provinces de Hainaut (- 127 mandats) et de Liège (- 102 mandats) ainsi qu'à Bruxelles (- 29 mandats) souffrant de manière directe de la percée du PTB dans ces mêmes arènes électorales.³² Pour autant, le PS reste le parti francophone le mieux représenté au sein des conseils communaux puisqu'il a réussi à s'assurer l'obtention d'un total de 1 048 mandats à la sortie des urnes contre 574 mandats pour le MR, son plus proche concurrent.

En résumé, sur le plan de la face publique des partis, les situations sont fort contrastées entre les quatre formations (figure 3.3). Le PS domine largement en termes de nombre de mandataires, mais a connu une baisse substantielle en la matière en comparaison aux mandats obtenus par le parti lors des élections de 2012 ; le MR, malgré une légère baisse, arrive en seconde position, suivi d'Écolo, seul parti en augmentation, et du cdH, lui aussi recul.

³² Les résultats du PTB sont développés de manière plus approfondie dans le chapitre 4 de ce même ouvrage.

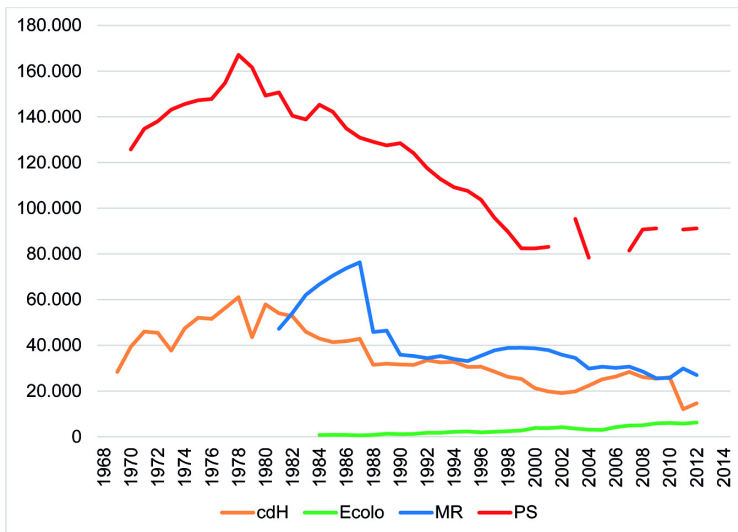
Figure 3.3. Évolution du nombre total de conseillers communaux des quatre partis traditionnels en Belgique francophone, 2012 – 2018



4. ÉVOLUTION DE L'ANCRAGE LOCAL ET OFFRE ÉLECTORALE EN BELGIQUE FRANCOPHONE EN 2018

Un ancrage local fort se traduit notamment par une base solide (adhésion) et une face publique (mandataires). Cette section évalue dans quelle mesure les listes électorales déposées en nom propre reposent sur ces deux faces des partis. Sur le plan de l'adhésion, les partis politiques doivent composer avec un nombre d'adhérents en déclin. C'est en particulier le cas pour le PS et le cdH. Au niveau du MR, l'adhésion s'est stabilisée ces dernières années, alors qu'elle est en légère croissance chez Écolo, qui part cependant d'une base d'adhésion nettement moins importante que les autres partis (figure 3.4).

Figure 3.4. Évolution de l'adhésion aux 4 principaux partis en Belgique francophone, 1982-2012 (en chiffres absolus)

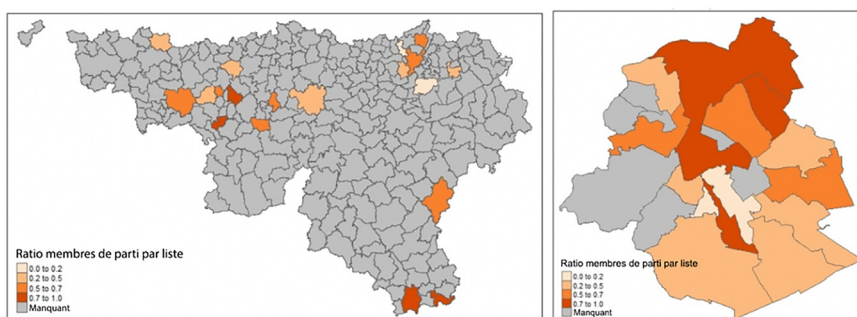


Source : Van Haute E., Paulis E., *MAPP Dataset* [Data set]. Zenodo. <http://doi.org/10.5281/zenodo.61234>.

Ces évolutions sont importantes à prendre en compte afin de contextualiser l'évolution de l'offre électorale, et en particulier la proportion de candidats sur la liste qui sont par ailleurs membres du parti. Ce ratio permet d'évaluer dans quelle mesure les partis, pour élaborer leur offre électorale, se reposent sur leur ancrage partisan local. Sur les figures 3.5 à 3.8 qui suivent, les communes en couleur sont les communes dans lesquelles le parti a présenté une liste apparentée lors du scrutin de 2018, et pour laquelle nous disposons de l'information quant au nombre de candidats par ailleurs membres du parti. Plus la nuance de couleur est foncée, plus la liste apparentée était composée de membres du parti, et donc plus l'ancrage local partisan était fort. Ces données sont cependant basées sur les informations fournies par les têtes de liste des partis et doivent être interprétées avec prudence. Outre les données manquantes, elles sont également sujettes à un effet de désirabilité de la part des répondants. Dans le contexte de élections de 2018, certains ont pu surestimer cette proportion afin de paraître bien soutenu par la base et d'accentuer l'accent « militant » de leur liste ; d'autres ont pu la sous-estimer afin d'apparaître plus « ouverts » dans des communes où un plus grand nombre de listes citoyennes ou a-politiques ont été déposées. Elles restent cependant un indicateur fiable des tendances que suivent chaque parti sur la question.

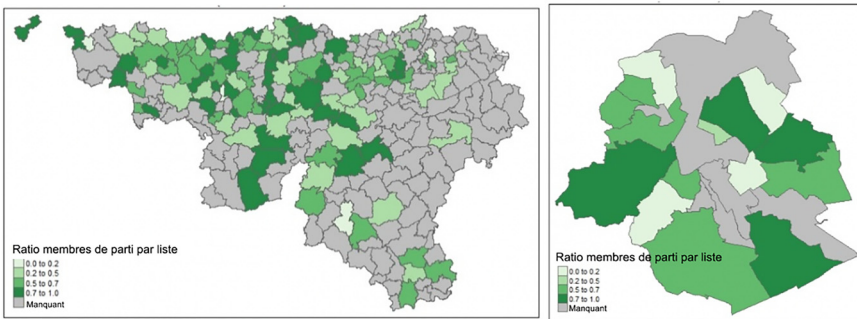
C'est dans la Province de Luxembourg que les listes labellisées cdH sont composées de la plus forte proportion de membres affiliés au parti (85,1 %) (figure 3.5). Dans les autres provinces wallonnes, les listes du parti sont composées en moyenne de moins de 55 % de candidats membres dans les Provinces du Brabant wallon et de Hainaut, et de 36,4 % en Province de Liège, soit à peine un candidat sur trois. À Bruxelles, le cdH enregistre un ratio moyen de candidats membres du parti par liste apparentée de 54,5 %, une proportion sensiblement identique à celle de la Province de Namur. Le parti ne se repose que très partiellement sur sa base partisane locale pour constituer ses listes électorales. Sachant que le parti a déposé par ailleurs moins de listes, et moins de listes complètes, cela porte l'ancrage partisan sur les listes à une portion très réduite. Néanmoins, ces conclusions doivent être nuancées en précisant que les données retenues pour cette analyse ne comprennent que les listes qui portaient le numéro officiel du parti. Il est probable que des membres du parti se retrouvent également sur des listes non apparentées.

Figure 3.5. Ratio de candidats membres du parti par liste apparentée cdH en Wallonie et à Bruxelles, 2018



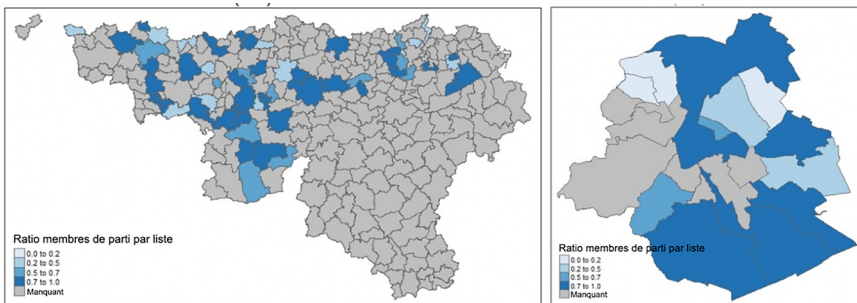
En moyenne, Écolo propose des listes composées de 60 % de candidats membres du parti (figure 3.6). En regardant la répartition géographique, on constate que l’ancrage partisan local est plus faible dans les Provinces de Liège (53 %) et de Luxembourg (49,7 %), et plus marqué dans les Provinces du Brabant wallon, de Namur et de Hainaut, et dans le sud-est de Bruxelles. Ces résultats peuvent être interprétés de deux manières. D’une part, cela peut être expliqué par le fait qu’Écolo bien que parfois assimilé aux autres partis traditionnels garde une structure résolument ouverte et plus favorable à la sélection de candidats non-membres du parti pour la confection des listes électorales. D’autre part, cela peut simplement résulter du fait qu’Écolo n’ait pas un ancrage local suffisamment solide, en particulier dans les zones rurales.

Figure 3.6. Ratio de candidats membres du parti par liste apparentée Écolo en Wallonie et à Bruxelles, 2018



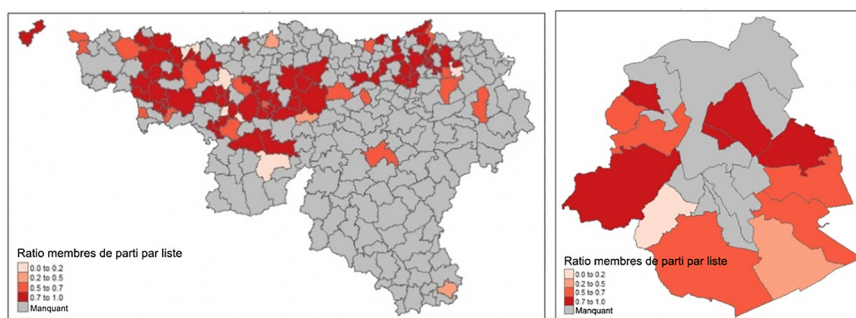
Pour sa part, le MR se repose en moyenne davantage sur ses membres pour composer ses listes (77 %). Cette proportion est encore plus marquée en Brabant wallon, confirmant que le parti bénéficie d’un ancrage local fort dans la province. À noter cependant que les données pour la Province de Luxembourg sont manquantes (figure 3.7).

Figure 3.7. Ratio de candidats membres du parti par liste apparentée MR en Wallonie et à Bruxelles, 2018



Enfin, les listes apparentées PS sont composées en moyenne à 75 % de membres du parti (figure 3.8) dans toutes les provinces sauf dans le Brabant wallon (66,1 %) et dans la Province de Luxembourg (49,7 %). Ce ratio est particulièrement élevé en Province de Namur (80,6 %) et dans la Province de Liège (79,7 %). De manière générale, le PS est le parti mobilisant le plus haut ratio de membres sur ses listes, à l'exception du MR dans le Brabant wallon. Cela confirme que le PS, malgré son évolution au fil du temps, reste un parti de tradition sociale-démocrate pouvant reposer une grande partie de son travail politique et électoral sur la mobilisation de ses membres.

Figure 3.8. Ratio de candidats membres du parti par liste apparentée PS en Wallonie et à Bruxelles, 2018



Il est une nouvelle fois intéressant de mettre ces évolutions en parallèle avec l'offre électorale, et en particulier avec la part de personnel politique mobilisé sur les listes. Ce ratio permet d'évaluer dans quelle mesure les partis, pour élaborer leur offre électorale, se reposent sur leur ancrage partisan local. Sur le plan du personnel politique mobilisé sur les listes, le PS se différencie des autres partis (tableau 3.5.). En effet, plus d'un quart des listes présentées en Wallonie par les socialistes comporte la candidature d'au moins un député régional, fédéral ou européen, et la quasi-totalité des listes socialistes wallonnes (91,7 %) est également composée d'au moins un conseiller communal sortant. À titre de comparaison, le MR (91,8 %) et le cdH (95,4 %) dépassent ces résultats concernant les conseillers communaux, mais n'enregistrent la candidature de députés d'autres niveaux de pouvoir que dans 20,5 % des cas pour le MR et 22,7 % pour les chrétiens-démocrates. Pour sa part, Écolo mobilise des conseillers communaux sur un peu plus de trois quarts de ses listes wallonnes (77,6 %), et des députés d'autres niveaux de pouvoir sur une liste sur 5. Au contraire d'Écolo, les trois autres partis capitalisent fortement sur leurs mandataires sortants en les remobilisant sur leurs listes. Proportionnellement à leur nombre d'élus aux niveaux de pouvoir supérieur, le PS et le MR sont les deux partis qui les mobilisent le plus sur leurs listes locales.

Tableau 3.5. Caractéristiques des listes des quatre principaux partis en Belgique francophone, 2018

	cdH	Écolo	MR	PS
% listes avec au moins un mandataire communal sortant*	95,4	77,6	91,8	91,7
% listes avec au moins un mandataire régional/fédéral/européen*	22,7	4,8	20,5	27,8

Note : * indique les données uniquement pour la Wallonie.

CONCLUSION

Ce chapitre avait pour but de se pencher sur la manière dont les quatre principaux partis de Belgique francophone ont abordé la compétition électorale au niveau local et ont développé leur stratégie d'offre politique lors des élections communales de 2018. Un des apports du chapitre était de lier l'ancrage local de ces partis aux caractéristiques de leur offre et, *in fine*, à leurs résultats électoraux, et à l'aune du débat entre les deux thèses concurrentes de la « nationalisation » v. l'hétérogénéisation horizontale des élections locales.

L'analyse présentée dans ce chapitre a ainsi permis d'identifier deux enseignements-clés contribuant au débat opposant ces deux thèses concurrentes. Le premier de ces enseignements se rapporte à l'évolution de l'offre politique de ces partis. Bien que trois des quatre partis étudiés (Écolo, MR, PS) continuent de favoriser une représentation relativement étendue de leur label national sur tout le territoire concerné, cette tendance est à la baisse par rapport aux élections communales de 2012. En effet, écologistes et socialistes ont vu leur nombre de listes présentées sous label national baisser de manière significative par rapport à 2012. Plus emblématique encore de cette tendance, le cas des humanistes illustre la thèse d'une autonomisation croissante de la sphère locale puisque le parti n'a présenté de listes labélisées « cdH » que dans 41 des 281 communes Belges francophones en 2018, contre près d'un quart de celles-ci en 2012. Seuls les réformateurs ont maintenu leur nombre de listes présentées sous label propre entre 2012 et 2018. Une première conclusion est donc de constater que ces grands partis nationaux composent avec une autonomisation des sections locales qui se présentent plus fréquemment sous un label alternatif. Cet élément vient nuancer la thèse de la nationalisation des élections locales (voir également le chapitre 1).

Le deuxième enseignement de cette analyse a trait à la thèse de l'hétérogénéisation horizontale des élections locales. Il concerne la question de l'influence de l'ancrage local des différents partis sur leur offre électorale d'une part, et sur leurs résultats électoraux d'autre part.

Dans le cas du cdH, l'analyse pointe un lien entre le déclin de l'ancrage local du parti et la réduction drastique de son offre électorale. Souffrant d'un déclin important en termes d'adhésion depuis 2010, le parti n'a pu se reposer que partiellement sur sa

base partisane pour composer ses listes électorales, par ailleurs complètes dans seulement 85 % des cas. Cela s'accompagne également du fait que le parti, au contraire de ses concurrents, n'a pu que moyennement remobiliser ses mandataires sortants sur ses listes. L'ancrage local du cdH, pourtant historiquement important, paraît donc désormais jouer comme un frein à sa capacité de garantir une offre électorale sous label propre à grande échelle. Les sections locales du parti ont plus fréquemment choisi de se présenter sous un label alternatif en se distançant de la sorte de la « marque » nationale. Électoralement parlant, l'affaiblissement de l'ancrage du parti national au bénéfice de ses sections locales a coûté cher au parti, dont les résultats ont atteint un niveau historiquement bas, au point de voir son statut historique disputé par la montée du PTB et de DéFI. Cette évolution est d'autant plus parlante si l'on lie ces résultats à l'évolution géographique de son offre. Les provinces où le cdH a le plus perdu de mandataires locaux sont également celles où son offre électorale a le plus baissé, à savoir en Provinces de Liège et de Hainaut. Plus évocateur encore, le parti est celui qui a le plus perdu de mandats locaux dans son bastion historique du Luxembourg, où seules deux listes en moins avaient été présentées par rapport à 2012. La stratégie d'effacement du label national au niveau local ne semble donc pas avoir été payante pour les humanistes.

Dans le cas d'Écolo, l'enseignement est double. À première vue, l'ancrage local du parti a également joué le rôle de frein à présenter des listes sous le label national. En effet, bien que les écologistes connaissent une hausse linéaire en termes d'adhésion depuis leur naissance, le parti garde un nombre de membres relativement réduit en comparaison de partis historiquement d'intégration sociale (PS, cdH). Face à ce déficit, le parti n'a donc pu s'appuyer que moyennement sur ce capital humain afin de trouver des candidats aux élections, peinant de la sorte à compléter ses listes. Les sections locales mobilisent dès lors une proportion plus forte de candidats locaux non-membres du parti. Cet état de fait pourrait augmenter leur autonomie vis-à-vis du parti national, et l'utilisation plus systématique du label national peut être une stratégie de compensation. Il est également à noter que le parti a su, au même titre que le PS et le MR, remobiliser fortement ses mandataires sortants pour compléter les listes. Malgré la relative faiblesse de l'ancrage local du parti, Écolo est resté le parti le mieux représenté en termes de proportion de listes présentées sous label national. Le cas des écologistes est donc celui qui se rapproche le plus du modèle de Carty (2004) dans lequel les sections locales du parti jouent le rôle de franchises de la marque nationale au niveau local. Électoralement, Écolo peut être vu comme l'un des grands gagnants de ces élections. Le parti a en effet effectué une percée électorale sur l'ensemble du territoire alors que son offre électorale a baissé de manière relativement homogène en Belgique francophone. Dans un contexte de campagne électorale qui lui était annoncée favorable, le parti a donc opéré un choix gagnant en préférant miser sur l'image de sa marque nationale malgré un ancrage local plus faible.

Le cas du MR constitue quant à lui l'exemple de l'opportunité que peut constituer un ancrage local pour un parti politique. En effet, cet ancrage est resté stable entre les deux élections. Le parti n'a pas enregistré de baisse substantielle d'adhésion depuis longtemps et il a su capitaliser sur sa base partisane et ses mandataires locaux

sortants afin d'assurer une complétude de ses listes électorales quasi-systématique, au même titre que le PS. Cette stabilité s'est retrouvée dans l'offre électorale. Les réformistes ont donc pu assurer une continuité dans leur présence territoriale. Cependant, électoralement parlant, cette stabilité s'est traduite par une légère baisse de son score électoral par rapport à 2012 et une baisse significative de son nombre de mandats communaux. Néanmoins, le parti a réussi à enrayer une dynamique électorale qui lui était annoncée négative en exploitant au mieux les forces de son enracinement local. Illustration-type de développement d'une stratégie d'asymétrie territoriale payante, le MR a redéployé géographiquement son offre électorale en diminuant celle-ci dans les Provinces moins favorables de Hainaut et de Liège pour l'augmenter dans le Namurois et dans son bastion du Brabant wallon où son ancrage local est le plus fort. Ce faisant, les libéraux ont réussi à compenser leurs résultats critiques en Région de Bruxelles-Capitale et leurs pertes dans le Hainaut et en Province de Liège par des gains là où son ancrage local était le plus fort.

Le PS conserve pour sa part une base partisane étendue, malgré un déclin en termes d'adhésion, et un nombre élevé de mandataires sortants. Traditionnellement en mesure de présenter des listes sur une large portion du territoire, le parti a néanmoins vu son offre électorale se réduire de manière homogène, bien qu'il soit resté le mieux représenté dans les zones électorales qui lui sont historiquement favorables (Provinces de Liège et de Hainaut). L'affaiblissement de l'ancrage local du PS est donc, lui aussi, lié à une diminution de l'étendue de l'utilisation du label socialiste en Belgique francophone. Électoralement parlant, le parti socialiste constitue également un cas d'asymétrie territoriale. Le PS semble avoir payé le prix du recul homogène de son offre électorale. Paradoxalement, il est cependant important de noter que le recul du parti s'est particulièrement produit dans les deux provinces où il est traditionnellement le plus fort (et le plus fortement ancré), à savoir en Provinces de Liège et de Hainaut souffrant de manière directe de la percée du PTB aux mêmes endroits.

Au vu de ces enseignements, l'analyse proposée permet donc d'aller dans le sens des études ayant pointé l'hétérogénéisation de la compétition électorale en fonction de l'ancrage local des partis. Outre la baisse généralisée de l'offre électorale des partis nationaux, ceux-ci ont montré des signaux de dépendance à leur niveau d'ancrage local en subissant l'affaiblissement pour certains ou en s'adaptant pour en exploiter les forces pour d'autres, avec plus ou moins de succès. Dans l'ensemble, ces évolutions se sont également accompagnées d'une autonomisation de la sphère locale dans laquelle les sections locales sont apparues soucieuses de capter et de répondre au mieux aux spécificités de leur contexte électoral, n'hésitant pas à se distancer du label national. Néanmoins, il ne faut pas sous-estimer le fait que cette autonomisation de la sphère locale puisse également être le fait d'une stratégie de l'organisation centrale du parti. Celle-ci reste en effet la seule à décider du label sous lequel ses différentes listes se présentent. L'organisation centrale du parti peut également trouver dans une autonomisation de façade des sections locales l'avantage d'afficher une volonté d'ouverture envers les acteurs non partisans sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

- Ackaert, J., Dumont, P., & De Winter, L. (Eds.) (2008). *Tussen kiezer en hoofdkwartier. De lokale partijafdelingen en de gemeenteraadverkiezingen van 2006*. Brussel : VUB Press.
- André, A., & Depauw, S. (2013). « De kracht van de lokale afdelingen ». In Deschouwer, K., Verthé, T., Rihoux, B. (Eds.), *Op zoek naar de kiezers*. Bruxelles : Academic & Scientific Publishers, 27-44.
- André, A., & Depauw, S. (2016). « The electoral impact of grassroots activity in the 2012 local elections in Flanders ». *Acta Politica*, 51(2), 131-152.
- Beyens, S., Lucardie, P., & Deschouwer, K. (2016). « The Life and Death of New Political Parties in the Low Countries ». *West European Politics*, 39(2), 257-277.
- Bochsler, D., Mueller, S., & Bernauer, J. (2016). « An Ever Closer Union ? The Nationalisation of Political Parties in Switzerland, 1991-2015 ». *Swiss Political Science Review*, 22(1), 29-40.
- Bolleyer, N. (2013). *New Parties in Old Systems. Persistence and Decline in Seventeen Democracies*. Oxford : Oxford University Press.
- Boogers, M., & Voerman, G. (2010). « Independent Local Political Parties in the Netherlands ». *Local Government Studies*, 36(1), 75-90.
- Caramani, D. (2004). *The Nationalization of Politics. The Formation of National Electorates and Party Systems in Western Europe*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Carty, R. K., & Eagles, M. (1999). « Do local campaigns matter ? Campaign spending, the local canvass and party support in Canada ». *Electoral Studies*, 18(1), 69-87.
- Carty, R. K., & Eagles, M. (2005). *Politics is Local : National Politics at the Grassroots*. Oxford : Oxford University Press.
- Carty, R. K. (2004). « Parties as Franchise Systems : The Stratarchical Organizational Imperative ». *Party Politics*. 10(1), 5-24.
- Copus, C., & Erlingsson, G. (2012). « Parties in Local Government : A Review ». *Representation*, 48(2), 235-247.
- Dandoy, R., Dodeigne, J., Matagne, G., & Reuchamps, M. (eds) (2013). *Les élections communales de 2012 en Wallonie*. Bruges : Vanden Broele.
- Delwit, P., & van Haute, E. (2019). « Le scrutin communal du 14 octobre 2018 à Bruxelles : une élection détonante », *Cahiers du Cevipol*. 2019/1.
- Deschouwer, K., & Buelens, J. (1996). *De dorpsstraat is de Wetsstraat niet : een onderzoek naar de opvattingen van plaatselijke woordvoerders van nationale partijen*. Bruxelles : VUB Press.

- Deschouwer, K., & Rihoux, B. (2008). « De lokale partijafdeling : van hiërarchie naar strataarchie ». In Ackaert, J., Dumont, P. & De Winter, L. (Eds.), *Tussen kiezer en hoofdkwartier. De lokale partijafdelingen en de gemeenteraadverkiezingen van 2006*. Bruxelles : VUB Press, 19-33.
- Deschouwer, K., Verthé, T., & Rihoux, B. (2013). *Op zoek naar de kiezers. Lokale Partijafdelingen en de gemeenteraadverkiezingen van oktober 2012*. Bruxelles : Academic & Scientific Publishers.
- Dodeigne, J., Krukowska, J., & Lazauskiene, A. (2018). « The Mayors' Political Career : Between Local and National Ambition ». In Heinelt, H., Magnier, A., Cabria, M. et al. (Eds.), *Political Leaders and Changing Local Democracy : The European Mayor*. Cham : Springer International Publishing, 109-147.
- Eagles, M. (2004). « The effectiveness of local campaign spending in the 1993 and 1997 federal elections in Canada ». *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 37(1), 117-136.
- Farrell, D. M., & Webb, P. (2000). « Political parties as campaign organizations ». In Dalton, R. & Wattenberg, M. (Eds.), *Parties without partisans : Political change in advanced industrial democracies*. Oxford : Oxford University Press, 102-28.
- Fisher, J., Fieldhouse, E., & Cutts, D. (2014). « Members Are Not the Only Fruit : Volunteer Activity in British Political Parties at the 2010 General Election ». *The British Journal of Politics & International Relations*, 16(1), 75-95.
- Geser, H. (1999). « The local party as an object of interdisciplinary comparative study : some steps toward theoretical integration ». In Saiz, M. R. (Ed.), *Local parties in political and organizational perspective*. Londres : Routledge, 3-43.
- Johnston, R., Pattie, C., Cutts, D., et al. (2011). « Local campaign spending at the 2010 general election and its impact : exploring what wider regulation has revealed ». *The Political Quarterly*, 82(2), 169-192.
- Katz, R. S., & Mair, P. (1993). « The Evolution of Party Organizations in Europe : The Three Faces of Party Organization ». *American Review of Politics*, 14, 593-617.
- Koole, R. (1996). « Cadre, Catch-all or Cartel ? : A Comment on the Notion of the Cartel Party ». *Party Politics*, 2(4), 507-523.
- Otjes, S. (2018). « Pushed by national politics or pulled by localism ? Voting for independent local parties in the Netherlands ». *Local Government Studies*, 44(3), 305-328.
- Paulis, E. (2017). *Party Members in Context. Social networks and local branches as context for party membership*. PhD Dissertation, Bruxelles : Université libre de Bruxelles.

- Pruysers, S. (2018). « Party integration at the grassroots : evidence from Canada ». *Territory, Politics, Governance*, 6(1), 104-117.
- Ramiro, L., Morales, L., & Jiménez-Buedo, M. (2012). *The Effects of Party Mobilization on Electoral Results. An Experimental Study of the 2011 Spanish Local Elections*. IPSA conference, July.
- Reiser, M., & Holtmann, E. (Eds.) (2008). *Farewell to the party model. Independent local lists in East and West European countries*. Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Roscoe, D. D., & Jenkins, S. (2015). *Local Party Organizations in the Twenty-First Century*. New York : Suny Press.
- Scarrow, S. E. (1994). « The 'paradox of enrollment' : Assessing the costs and benefits of party membership ». *European Journal of Political Research*, 25(1), 41-60.
- Scarrow, S. E. (2015). *Beyond Party Members : Changing Approaches to Partisan Mobilization*. Oxford : Oxford University Press.
- Selle, P., & Svasand, L. (1983). « The Local Party Organization and Its Members : Between Randomness and Rationality ». *Scandinavian Political Studies*, 6(3), 211-230.
- Sierens, V. (2019). *From Decline to Revival ? An Analysis of Party Membership Fluctuations in Western Europe*. PhD Dissertation, Bruxelles, Université libre de Bruxelles et Vrije Universiteit Brussel.
- Townsley, J. (2018). « Is it worth door-knocking ? Evidence from a United Kingdom-based Get Out The Vote (GOTV) field experiment on the effect of party leaflets and canvass visits on voter turnout ». *Political Science Research and Methods*, 1-15.
- Vampa, D. (2016). « Declining partisan representation at the sub-national level : assessing and explaining the strengthening of local lists in Italian municipalities ». *Local Government Studies*, 42(4), 579-597.
- Van Haute, E., Paulis, E., *MAPP Dataset* [Data set]. Zenodo. <http://doi.org/10.5281/zenodo.61234>.
- Webb, P., Poletti, M., & Bale, T. (2017). « So who really does the donkey work in 'multi-speed membership parties ? Comparing the election campaign activity of party members and party supporters ». *Electoral Studies*, 46, 64-74.

